

INFORMATIONS

L'Association pour la publication du manuscrit de « L'Histoire des Institutions de la Bretagne » par Marcel PLANIOL nous demande d'informer nos lecteurs sur leur entreprise. Nous donnons ci-après des extraits du texte qu'ils nous ont transmis :

« En 1883, un jeune agrégé qui venait d'être nommé à la Faculté de Droit de Rennes fut chargé d'un cours d'histoire d'institutions en doctorat ; il eut l'idée, très neuve à son époque, de rechercher pour ses étudiants les particularités du droit breton et s'attaqua aux institutions féodales. Cinq ans plus tard, il pouvait publier un copieux article sur l'*Assise au comte Geoffroy*, cette « loi fondamentale » qui règle en 1185 les successions féodales en Bretagne. Il avait suffisamment poussé ses recherches pour transmettre en 1895 à l'Académie des Sciences Morales et Politiques un manuscrit de plus de deux mille pages consacré à l'*Histoire de droit public et privé de la Bretagne, depuis l'époque romaine jusqu'à la rédaction définitive de la coutume au XVI^e siècle*.

C'est cet ouvrage, honoré du prix Odilon Barrot, resté jusqu'à nos jours pour la plus grande partie inédit, qu'on se propose de publier. Tous ceux, en effet, qui ont pu prendre connaissance de l'ensemble du manuscrit de Marcel PLANIOL ont souhaité sa publication intégrale. Grâce au zèle incroyable déployé par l'auteur, la quasi-totalité des institutions de la Bretagne a été étudiée et de la façon aussi approfondie qu'il était possible à un jeune professeur qui n'était ni historien ni archiviste de profession, mais à force de travail le devint, au point d'égaliser les meilleurs.

Non seulement les grandes questions : la romanisation de l'Armorique, l'immigration bretonne, le principat breton, évêchés et comtés, état social, vie économique, ont été abordées pour la période des *Temps primitifs*, mais, à partir de la *Période ducale*, les problèmes du gouvernement, des finances, de la justice, de l'église, l'organisation militaire et la féodalité, les villes et les campagnes, le commerce et l'industrie, la famille et le droit familial, la propriété et les contrats, l'assistance et l'éducation, le goût et les mœurs répondent à la synthèse la plus exigeante. »

Vous êtes invités à répondre à l'effort de ceux qui veulent faire connaître l'œuvre de PLANIOL en prenant contact avec M. Joseph FLOCH, Imprimeur-éditeur, 8, rue Charles-de-Blois - 53100 Mayenne, spécialiste des éditions de culture bretonne et à qui nous avons confié l'édition de l'ouvrage (Prix des 4 volumes (en souscription) : 480 F).

Jean TOURSEILLER

La S.E.P.N.B. perd en la personne de Jean Tourseiller un de ses meilleurs amis. Né à Paris le 4 avril 1906, il est mort à Camaret le 7 octobre 1979 ; il était ingénieur agronome. Habitant à Paris, il avait rencontré notre fondateur M. H. Julien, ils avaient sympathisé rapidement ; Julien était du Finistère et Jean Tourseiller y avait des attaches par son mariage. Madame Tourseiller, née Millour, originaire de Camaret, l'y avait attiré, elle était musicienne, aussi le ménage fréquentait-il la nombreuse colonie d'artistes de toutes disciplines qui s'y retrouvait périodiquement.

Mais les activités de Jean Tourseiller se portaient ailleurs, naturaliste convaincu, il avait beaucoup observé bêtes et plantes dans le Lot, le Cantal, la Région parisienne, avant de se trouver face au monde de la mer à Camaret et à Morgat. Nous l'avons connu là, faisant inlassablement la marée, triant ses récoltes dans son petit laboratoire si discret, à deux pas de Portzic si agité l'été. Le résultat de ses observations a été consigné dans une publication que nous avons signé avec lui, plus récemment l'inventaire de ses récoltes a été utilisé dans la publication de la Flore marine de la région. Très fatigué, il revint à Camaret cet été, il ne devait pas en repartir. Les qualités de chercheur de notre ami étaient indéniables, mais il a fait plus encore. Dans les débuts difficiles de notre Société et tout au long de sa vie il a été un mécène, si la S.E.P.N.B. existe sous sa forme actuelle, c'est à son aide que nous le devons en grande partie, aussi est-il juste que nous le rappelions dans cette revue qui lui doit tant.

A.-H. DIZERBO.